



DOLLARAMA INC.

RAPPORT DE GESTION

Premier trimestre clos le 4 mai 2025

Le 11 juin 2025

Le présent rapport de gestion, daté du 11 juin 2025, vise à aider les lecteurs à comprendre le contexte commercial, les stratégies, la performance et les facteurs de risque de Dollarama inc. (les termes « Dollarama », « Société », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Société prise collectivement avec ses filiales consolidées). Le présent rapport de gestion présente au lecteur un aperçu et une analyse des résultats financiers de la Société, tels qu'ils sont perçus par la direction, pour le premier trimestre clos le 4 mai 2025. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour le premier trimestre clos le 4 mai 2025 et les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice 2025 (tel qu'il est défini ci-après).

Sauf indication contraire et telles qu'elles figurent aux présentes, toutes les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le premier trimestre clos le 4 mai 2025 ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), tels qu'ils sont établis à la Partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité »).

La Société est gérée sur la base d'un seul secteur à présenter. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Périodes comptables

Dans le présent rapport, « exercice 2024 » désigne l'exercice de la Société clos le 28 janvier 2024, « exercice 2025 » désigne l'exercice de la Société clos le 2 février 2025 et « exercice 2026 » désigne l'exercice de la Société qui sera clos le 1^{er} février 2026.

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus rapprochée du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines. Cependant, comme il est d'usage en ce qui concerne le calendrier du secteur de la vente au détail, une semaine est ajoutée à l'exercice tous les cinq ou six ans. L'exercice 2025 comptait 53 semaines, tandis que l'exercice 2026 compte 52 semaines.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés que contient le présent rapport de gestion portent sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou d'autres événements ou faits nouveaux à venir et constituent des énoncés prospectifs. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « anticiper », « croire », « estimer », « probables », « éventuels » ou « potentiels », ou des variantes négatives de ces termes ou d'autres formulations semblables, visent à signaler des énoncés prospectifs. Dans le présent rapport de gestion, les énoncés prospectifs spécifiques incluent, sans toutefois s'y limiter, les énoncés portant sur : la construction prévue d'un carrefour logistique dans l'Ouest canadien; la stratégie de rendement du capital pour les actionnaires de la Société; les problèmes affectant la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale; la situation de trésorerie de la Société; le refinancement des billets à taux fixe à 5,084 % (définis ci-après) échéant le 27 octobre 2025; l'effet relatif potentiel de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités; l'incidence des hausses du salaire minimum sur les frais d'administration et les charges d'exploitation des magasins; Dollarcity et certaines modalités aux termes de la convention entre actionnaires (telles qu'elles sont définies dans les présentes); le calendrier prévu d'ouverture des

premiers magasins de Dollarcity au Mexique; la déclaration et le versement de dividendes par Dollarcity; l'acquisition proposée de TRS (telle qu'elle est définie ci-après) par la Société, y compris l'échéancier prévu de la réalisation de l'acquisition et certains avantages qui devraient découler de l'acquisition proposée.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations à la disposition de la direction ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique, le contexte géopolitique et la concurrence dans le secteur de la vente au détail au Canada et en Amérique latine et que la direction a formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture, et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réel, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, lesquels sont décrits plus en détail à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2025, accessible sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dollarama.com : augmentations futures des charges d'exploitation (y compris des hausses du salaire minimum prescrit par la loi), augmentations futures du coût des marchandises (y compris en raison de hausses des coûts des matières premières et de différends sur les tarifs), augmentations futures des frais de livraison et de transport et des autres frais de logistique (y compris en raison des frais de transport, des hausses du prix du carburant et des frais d'immobilisation), augmentation des coûts ou interruption du flux de marchandises importées (y compris en raison des perturbations touchant la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale et de l'instabilité géopolitique créée par l'intensification des tensions entre la Chine et les pays de l'Occident), incapacité de maintenir son image de marque et sa réputation, incapacité de maintenir sa gamme de produits et de se réapprovisionner en marchandises, perturbation dans le réseau de distribution, incapacité d'obtenir de la capacité supplémentaire pour les entrepôts et le centre de distribution en temps opportun, incapacité de conclure ou de renouveler, selon le cas, les baux de ses magasins et de ses entrepôts à des conditions favorables et concurrentielles, freintes de stocks, caractère saisonnier, acceptation par le marché des marques maison, incapacité de protéger les marques de commerce et autres droits exclusifs, activités à l'étranger, fluctuations des taux de change, pertes potentielles associées à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, risque de taux d'intérêt relatif à la dette à taux d'intérêt variable, niveau d'endettement et incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, tout exercice par les actionnaires fondateurs de Dollarcity de leur option de vente, modification de la solvabilité et de la notation et hausse potentielle du coût du capital, hausses d'impôts et modifications apportées aux lois fiscales applicables ou à leur interprétation, concurrence dans le secteur de la vente au détail (y compris pour les détaillants en ligne), technologies de rupture, conjoncture générale de l'économie, départ de hauts dirigeants, incapacité d'attirer et de conserver des employés compétents, interruptions des systèmes de technologies de l'information, incapacité de protéger les systèmes contre les attaques informatiques, impossibilité de réaliser la stratégie de croissance avec succès (y compris l'incapacité de déceler et de poursuivre de nouvelles occasions de croissance), toute incapacité à remplir les conditions de clôture requises concernant l'acquisition proposée de TRS en temps opportun ou tout court, tout retard dans la clôture de l'acquisition de TRS ou incapacité de la réaliser, incapacité de la Société à intégrer les activités de TRS avec succès après la réalisation de l'acquisition proposée de TRS, toute incapacité à tirer parti des avantages qui devraient découler de l'acquisition de TRS, structure de société de portefeuille, conditions météorologiques défavorables, tremblements de terre et autres catastrophes naturelles, perturbations géopolitiques et instabilité politique dans les pays étrangers, pandémies ou épidémies, coûts inattendus liés aux programmes d'assurance actuels, réclamations en responsabilité du fait des produits et rappels de produits, cadre réglementaire, actions collectives et autres litiges, conformité sur le plan environnemental, changements climatiques et activisme actionnarial.

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion visent à décrire les attentes de la direction en date du 11 juin 2025, et la direction n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

Faits récents

Dividende en trésorerie trimestriel

Le 11 juin 2025, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,1058 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 8 août 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 juillet 2025. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Acquisition proposée de TRS et expansion en Australie

Le 26 mars 2025, la Société a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de The Reject Shop Limited (« TRS »), détaillant à rabais australien, moyennant une contrepartie entièrement en espèces de 6,68 \$ AU par action ordinaire, pour une valeur du capital social ordinaire de TRS d'environ 259,0 M\$ AU (233,0 M\$) (l'« acquisition de TRS »). TRS, dont le siège social est situé à Melbourne, possède un réseau de plus de 390 magasins partout en Australie. Son offre comprend des articles de marque maison et de marques nationales. L'acquisition de TRS permettra à la Société de créer une nouvelle plateforme de croissance complémentaire pour soutenir sa stratégie de croissance à long terme. La réalisation de l'acquisition de TRS est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'approbation des actionnaires de TRS et la réception de l'approbation nécessaire par les tribunaux. La clôture de l'acquisition de TRS devrait avoir lieu d'ici la fin du mois de juillet. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés à partir de la date de clôture.

Aperçu

Nos activités

Au 4 mai 2025, la Société exploitait 1 638 magasins au Canada, dont un nombre net de 22 nouveaux magasins ouverts au cours du premier trimestre de l'exercice 2026, et elle continue d'étendre son réseau partout au pays. Les magasins ont une superficie moyenne de 10 444 pieds carrés, et ils proposent un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers, notamment des articles de marque maison et de marques nationales, tous à prix attrayants. La marchandise est vendue soit individuellement, soit en lots, à des prix fixes d'au plus 5,00 \$. Tous les magasins sont exploités par la Société, ce qui permet d'offrir une expérience de magasinage uniforme. Bon nombre des magasins sont situés dans des endroits achalandés, que ce soit dans des régions métropolitaines, dans des villes de taille moyenne ou dans des petites villes.

La Société a conclu des partenariats avec des plateformes de livraison en ligne de tiers offrant la livraison à domicile le jour même en vue d'offrir plus de commodité aux clients canadiens. Une sélection de produits parmi la vaste gamme de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers sont offerts en vente sur ces plateformes à l'unité.

La stratégie de la Société consiste à faire progresser les ventes, le résultat d'exploitation, le résultat net et le résultat par action ainsi que les flux de trésorerie en augmentant son réseau de magasins au Canada et en offrant un vaste éventail d'articles à prix attrayants à une large clientèle. La Société vise à maintenir et à améliorer continuellement l'efficacité de ses activités.

La Société se concentre également sur la croissance de ses activités en Amérique latine par l'intermédiaire de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 60,1 % dans Central American Retail Sourcing, Inc. (« CARS »), une société constituée selon les lois du Panama et la société mère d'entités qui exploitent des magasins au Salvador, au Guatemala, en Colombie et au Pérou proposant un vaste éventail de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 4,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale). La Société détient également une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 80,05 % dans Inversiones Comerciales Mexicanas S.A (« ICM » et, collectivement avec CARS et leurs filiales respectives, le « groupe Dollarcity » ou « Dollarcity »), une société constituée selon les lois du Panama et la société mère d'entités créées pour soutenir l'expansion future des activités de Dollarcity au Mexique, prévue pour l'été 2025. Au 31 mars 2025, Dollarcity comptait au total 644 magasins (comparativement à 547 magasins au 31 mars 2024), dont 377 en Colombie, 109 au Guatemala, 77 au Salvador et 81 au Pérou. Se reporter aux rubriques intitulées « Éléments ayant une incidence sur les résultats d'exploitation – Ventes » et « Dollarcity ».

Faits saillants du premier trimestre de l'exercice 2026 comparativement au premier trimestre de l'exercice 2025

- les ventes ont augmenté de 8,2 % pour s'établir à 1 521,2 M\$, comparativement à 1 405,8 M\$;
- les ventes des magasins comparables¹⁾ ont augmenté de 4,9 %, en sus de la croissance de 5,6 % enregistrée à la période correspondante de l'exercice précédent;
- le BAIIA¹⁾ s'est accru de 18,8 % pour s'établir à 496,2 M\$, ce qui représente une marge du BAIIA¹⁾ de 32,6 %, comparativement à 29,7 %;
- le résultat d'exploitation a augmenté de 20,7 % et s'est chiffré à 388,8 M\$, ce qui représente une marge d'exploitation¹⁾ de 25,6 %, comparativement à 22,9 %;
- le résultat net a augmenté de 26,9 % pour s'établir à 273,8 M\$, ce qui résulte en une augmentation de 27,3 % du résultat net dilué par action ordinaire, qui s'est établi à 0,98 \$, alors qu'il était de 0,77 \$;
- un profit latent de 10,4 M\$ provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, ayant un impact positif sur la marge du BAIIA de 70 points de base et le résultat net dilué par action ordinaire de 0,03 \$;
- un nombre net de 22 nouveaux magasins ont été ouverts, comparativement à un nombre net de 18 nouveaux magasins.

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Perspectives pour l'exercice 2026

Le communiqué de presse daté du 11 juin 2025, à la rubrique « Perspectives pour l'exercice 2026 », présente une analyse des attentes de la direction en ce qui a trait aux perspectives de la Société pour l'exercice 2026. Il est accessible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur le site Web de la Société, à www.dollarama.com.

Éléments ayant une incidence sur les résultats d'exploitation

Ventes

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits ou de la prestation de services à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

Toutes les ventes sont fermes. Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction des taxes de vente, des rabais et des remises. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et le produit des activités ordinaires s'y rattachant est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux sont échangées.

Les ventes se composent des ventes des magasins comparables et des ventes des nouveaux magasins ainsi que des ventes à des tiers.

Les ventes des magasins comparables sont définies comme étant celles des magasins Dollarama, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois complets par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les principaux moteurs des ventes des magasins comparables sont les variations du nombre de transactions et du montant moyen des transactions. Pour accroître les ventes des magasins comparables, la Société met l'accent sur une offre de marchandises de qualité et diversifiées à des prix attrayants dans des magasins bien aménagés, uniformes et faciles d'accès.

Aux termes de la convention d'approvisionnement et de la convention de services conclues par Dollarama International Inc. (« Dollarama International »), filiale entièrement détenue par la Société par l'intermédiaire de laquelle cette dernière détient sa participation dans CARS et ICM, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés à Dollarcity lorsque la Société agit pour son propre compte. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires. Pour obtenir plus de détails, se reporter à la rubrique intitulée « Dollarcity ».

Dans le passé, notre chiffre d'affaires le plus faible a été enregistré au premier trimestre et notre chiffre d'affaires le plus élevé, au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisée en décembre. En général, notre chiffre d'affaires augmente également en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais nos ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières, et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra. Cela dit, des conditions météorologiques inhabituellement défavorables qui perturberaient nos activités commerciales ou d'exploitation pendant une période de pointe comme la période des Fêtes ou d'autres fêtes importantes ou pendant une période prolongée pourraient avoir un effet défavorable sur notre réseau de distribution et sur l'achalandage dans nos magasins et, de ce fait, avoir des conséquences défavorables significatives sur nos activités et nos résultats financiers. Se reporter à la rubrique du présent rapport de gestion intitulée « Risques et incertitudes » pour une analyse des risques associés au caractère saisonnier des ventes et à la poursuite des activités.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus comprend principalement le coût des stocks achetés, la portion variable et non indexée des frais d'occupation des magasins qui sont exclus des obligations locatives aux termes de la norme IFRS 16, et les frais de livraison et de transport (qui sont en grande partie variables et proportionnels aux volumes de nos ventes) ainsi que les frais d'occupation des entrepôts et du centre de distribution. Le cas échéant, nous constatons les ristournes accordées par les fournisseurs en fonction du volume de nos achats lorsqu'il est probable que ces ristournes seront reçues et que le montant peut raisonnablement être estimé. Les ristournes sont portées en réduction du coût d'acquisition des stocks ou, si les stocks visés ont été vendus, en réduction du coût des produits vendus.

Bien que les hausses des coûts, y compris les coûts des matières premières, puissent avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre grille de prix multiples nous procure une certaine marge de manœuvre pour composer avec la hausse des coûts et la compenser, du moins en partie.

Comme la Société achète des marchandises libellées en devises autres que le dollar canadien, le coût des produits vendus fluctue en fonction du cours de certaines devises par rapport au dollar canadien. Plus particulièrement, nos marchandises importées proviennent principalement de Chine et sont payées en dollars américains. Par conséquent, le coût des produits vendus est touché indirectement par les fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain et, directement, par celles du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Bien que nous concluons des contrats de change à terme en vue de couvrir une partie importante de notre exposition aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien (généralement de 9 à 12 mois d'avance), nous ne réalisons aucune opération de couverture relativement aux fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain.

Les frais de livraison et de transport constituent également une composante importante du coût des produits vendus.

Les frais d'occupation compris dans le coût des produits vendus de la Société se composent principalement de la portion variable et non indexée des charges qui sont exclues des obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les paiements de loyers fixes et indexés sont comptabilisés à titre d'obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les frais d'occupation ont généralement augmenté au fil des ans. La direction estime qu'elle est généralement en mesure de négocier les modalités de ses baux à des conditions commerciales concurrentielles et ne prévoit pas de hausses significatives des taux à court et à moyen terme. Habituellement, les baux des magasins sont signés pour des durées de dix ans, avec option de reconduction pour une ou plusieurs périodes additionnelles de cinq ans.

Nous nous efforçons de maintenir une marge brute durable permettant d'atteindre un équilibre sain entre la maximisation du rendement pour les actionnaires et l'offre d'une valeur attrayante pour nos clients. La marge brute varie d'un trimestre à l'autre par suite des variations des marges sur les produits, des changements dans la gamme des produits ou des variations des frais de logistique et de transport, entre autres facteurs. Notre objectif actuel est de renouveler environ 25 % à 30 % de notre offre annuellement.

Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins

Les frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins (les « frais généraux ») sont composés des coûts de la main-d'œuvre, qui sont essentiellement variables et proportionnels au volume de nos ventes, ainsi que des coûts d'entretien général des magasins, des salaires et des charges sociales des employés du siège social et des membres de l'équipe de direction des magasins, des charges d'administration des bureaux, des honoraires, des coûts de transaction (comme ceux découlant de l'acquisition prévue de TRS) et d'autres charges connexes, qui sont tous essentiellement fixes. Bien que le salaire horaire moyen des employés de nos magasins soit plus élevé que le salaire minimum prévu par la loi, une augmentation importante de ce dernier aurait une incidence considérable sur les charges salariales, à moins que cette incidence ne soit contrebalancée par des améliorations de la productivité et par d'autres réductions de coûts des magasins.

Facteurs économiques et facteurs propres au secteur ayant une incidence sur la Société

La Société exerce ses activités dans le secteur de la vente au détail à bas prix, secteur extrêmement concurrentiel sur le plan des prix, de l'emplacement des magasins, de la qualité de la marchandise, de la gamme de produits et de leur présentation, de la régularité des stocks et du service à la clientèle. En plus de la concurrence livrée par les autres magasins à un dollar, la Société fait face à une concurrence encore plus vive de la part des magasins à prix modiques et à escompte, des dépanneurs et des grandes surfaces qui exercent leurs activités au Canada, dont bon nombre sont situés dans des secteurs où elle est aussi présente, offrent des produits essentiellement similaires à ceux qu'offre Dollarama et consacrent des efforts importants à la publicité et au marketing. De plus, en raison de la vaste gamme de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers qu'elle offre, la Société subit la concurrence de divers détaillants spécialisés, notamment des détaillants offrant des articles de bureau, des articles de quincaillerie, des articles pour la maison, des produits d'épicerie, des produits d'hygiène et de beauté, et du matériel d'art et d'artisanat, lesquels font partie des produits qu'offre également la Société. En outre, la Société livre concurrence à certaines autres entreprises pour l'obtention des meilleurs emplacements où installer ses magasins au Canada et pour attirer et conserver du personnel qualifié.

Principales informations financières consolidées

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières pour les périodes indiquées. Les principales informations financières consolidées au 4 mai 2025 et au 28 avril 2024 ont été tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et des notes annexes.

	Périodes de 13 semaines closes	
	le 4 mai 2025	le 28 avril 2024
	\$	\$
<i>(en milliers de dollars et d'actions, sauf les montants par action)</i>		
Données sur le résultat		
Ventes	1 521 210	1 405 772
Coût des produits vendus	848 900	798 496
Profit brut	672 310	607 276
Frais généraux	233 457	217 166
Dotation aux amortissements	90 381	90 162
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(40 312)	(22 090)
Résultat d'exploitation	388 784	322 038
Profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(10 348)	-
Coûts de financement nets	43 960	36 523
Résultat avant impôt	355 172	285 515
Impôt sur le résultat	81 416	69 672
Résultat net	273 756	215 843
Résultat net de base par action ordinaire	0,99 \$	0,77 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	0,98 \$	0,77 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :		
De base	277 045	278 707
Après dilution	278 211	279 686
Autres données		
Croissance des ventes d'un exercice à l'autre	8,2 %	8,6 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	4,9 %	5,6 %
Marge brute ¹⁾	44,2 %	43,2 %
Frais généraux en pourcentage des ventes ¹⁾	15,3 %	15,4 %
BAIIA ¹⁾	496 171	417 743
Marge d'exploitation ¹⁾	25,6 %	22,9 %
Dépenses d'investissement	46 193	46 267
Nombre de magasins ²⁾	1 638	1 569
Superficie moyenne des magasins (en pieds carrés bruts) ²⁾	10 444	10 430
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,1058 \$	0,0920 \$

(en milliers de dollars)

Données tirées de l'état de la situation financière

	Aux	
	4 mai 2025	2 février 2025
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	229 008	122 685
Stocks	939 120	921 095
Total des actifs courants	1 249 132	1 201 280
Immobilisations corporelles	1 064 116	1 046 390
Actifs au titre de droits d'utilisation	2 132 909	2 109 445
Total de l'actif	6 568 184	6 482 592
Total des passifs courants	952 452	1 014 306
Total des passifs non courants	4 295 659	4 280 028
Total de la dette ¹⁾	2 269 831	2 282 679
Dette nette ¹⁾	2 040 823	2 159 994
Capitaux propres	1 320 073	1 188 258

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

²⁾ À la fin de la période.

Résultats d'exploitation

Analyse des résultats du premier trimestre de l'exercice 2026

Le texte qui suit est un aperçu de la performance financière de la Société pour le premier trimestre de l'exercice 2026 comparativement à celle du premier trimestre de l'exercice 2025.

Ventes

Les ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2026 ont augmenté de 8,2 % pour s'établir à 1 521,2 M\$, alors qu'elles étaient de 1 405,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'accroissement du nombre total de magasins au cours des 12 derniers mois, qui est passé de 1 569 magasins au 28 avril 2024 à 1 638 magasins au 4 mai 2025, et à la hausse des ventes des magasins comparables.

Les ventes des magasins comparables pour le premier trimestre de l'exercice 2026 ont augmenté de 4,9 %, ce qui reflète la hausse de 3,7 % du nombre de transactions et la hausse de 1,2 % du montant moyen des transactions, en sus de la croissance des ventes des magasins comparables de 5,6 % enregistrée pour le premier trimestre de l'exercice 2025. L'augmentation des ventes des magasins comparables est principalement attribuable à la forte demande de produits de consommation courante et à l'apport de nos offres saisonnières.

Les nouveaux magasins, qui ne font pas encore partie des magasins comparables, enregistrent des ventes annuelles d'environ 3,2 M\$ au cours de leurs deux premières années d'activité, et la période moyenne de remboursement du capital investi est d'environ deux ans.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 44,2 % des ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 43,2 % des ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2025. La marge brute en pourcentage des ventes a été plus élevée principalement en raison de la diminution des frais de logistique.

Frais généraux

Les frais généraux pour le premier trimestre de l'exercice 2026 ont augmenté de 7,5 % pour s'établir à 233,5 M\$, alors qu'ils étaient de 217,2 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2025. Les frais généraux ont représenté 15,3 % des ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 15,4 % des ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2025, ce qui reflète la baisse des coûts de la main-d'œuvre, partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation des magasins et les coûts de transaction provenant de l'acquisition proposée de TRS.

BAIIA

Le BAIIA s'est établi à 496,2 M\$, ce qui représente une marge du BAIIA de 32,6 %, pour le premier trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 417,7 M\$, ou une marge du BAIIA de 29,7 %, pour le premier trimestre de l'exercice 2025. Le BAIIA pour le premier trimestre de 2026 tient compte d'un profit latent de 10,4 M\$ provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, qui reflète l'ajustement de la juste valeur de l'option d'achat (définie ci-après). Compte non tenu de l'incidence du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (10,4 M\$), le BAIIA et la marge du BAIIA auraient été de 485,8 M\$ et de 31,9 %, respectivement.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements a augmenté de 0,2 M\$, passant de 90,2 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2025 à 90,4 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2026. La légère augmentation s'explique principalement par les ajouts d'actifs au titre des droits d'utilisation et les améliorations locatives liées à l'ouverture de nouveaux magasins, ce qui a été en partie contrebalancé par la modification de la durée d'utilité de certaines immobilisations corporelles afin de refléter la période d'utilisation des actifs sous-jacents de la Société.

Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

La quote-part de 60,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025 s'est établie à 40,3 M\$, contre 22,1 M\$ pour la quote-part de 50,1 % revenant à la Société pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation de 82,4 % s'explique principalement par la performance opérationnelle solide et continue au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2025, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et par l'acquisition d'une participation additionnelle de 10 % dans Dollarcity le 11 juin 2024 (la « transaction visant Dollarcity »). La performance de Dollarcity pour le premier trimestre est surtout attribuable à la hausse de 12,6 % des ventes découlant de l'accroissement du nombre total de magasins, qui est passé de 547 au 31 mars 2024 à 644 au 31 mars 2025, et à la hausse de la marge brute en pourcentage des ventes découlant de la baisse des frais de transport de marchandises entrantes et des frais de logistique. Les frais généraux en pourcentage des ventes de Dollarcity sont demeurés stables, consolidant davantage la solide performance au premier trimestre. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme un partenariat selon la méthode de la mise en équivalence.

Coûts de financement nets

Les coûts de financement nets ont augmenté de 7,5 M\$, passant de 36,5 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2025 à 44,0 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2026. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives et par la baisse des produits d'intérêts découlant de la diminution du capital investi.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 11,7 M\$, passant de 69,7 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2025 à 81,4 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2026. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour le premier trimestre de l'exercice 2026 est demeuré inchangé à 26,5 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice 2025. Le taux d'imposition effectif de la Société pour le premier trimestre des exercices 2026 et 2025 était de 22,9 % et de 24,4 %, respectivement. La diminution du taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de l'exercice 2026 est principalement attribuable au fait que la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Dollarcity (qui a été plus élevée au premier trimestre de 2026 qu'à la période correspondante de l'exercice 2025, à respectivement 40,3 M\$ et 22,1 M\$) est comptabilisée déduction faite de la charge d'impôt enregistrée par Dollarcity.

Résultat net

Le résultat net a augmenté de 26,9 % pour s'établir à 273,8 M\$, alors qu'il s'est établi à 215,8 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2025, ce qui résulte en une augmentation du résultat net dilué par action ordinaire de 27,3 %, qui s'est établi à 0,98 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2026. Compte non tenu de l'incidence du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (0,03 \$ par action ordinaire, après dilution), le résultat net dilué par action ordinaire aurait été de 0,95 \$ par action ordinaire après dilution.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2026	Exercice 2025				Exercice 2024		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Données tirées de l'état du résultat net								
Ventes	1 521 210	1 881 345	1 562 644	1 563 384	1 405 772	1 639 171	1 477 692	1 455 936
Résultat net	273 756	390 954	275 806	285 942	215 843	323 770	261 055	245 762
Résultat net par action ordinaire								
De base	0,99 \$	1,40 \$	0,98 \$	1,02 \$	0,77 \$	1,15 \$	0,92 \$	0,86 \$
Dilué	0,98 \$	1,40 \$	0,98 \$	1,02 \$	0,77 \$	1,15 \$	0,92 \$	0,86 \$

Situation de trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie pour le premier trimestre de l'exercice 2026

(en milliers de dollars)	Périodes de 13 semaines closes		Variation
	le 4 mai 2025	le 28 avril 2024	
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	315 616	281 964	33 652
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	4 701	(18 641)	23 342
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(213 994)	(284 636)	70 642
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	106 323	(21 313)	127 636

Flux de trésorerie – Activités d'exploitation

Pour le premier trimestre de l'exercice 2026, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 315,6 M\$, comparativement à 282,0 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2025. Cette hausse est attribuable à l'augmentation du résultat net comparativement au premier trimestre de l'exercice 2025, facteur partiellement contrebalancé par la baisse des éléments hors trésorerie, qui s'explique surtout par l'augmentation de la quote-part du résultat net provenant de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et par l'affectation accrue du fonds de roulement par suite de l'augmentation des achats de stocks au premier trimestre de l'exercice 2026 comparativement au premier trimestre de l'exercice 2025.

Flux de trésorerie – Activités d'investissement

Pour le premier trimestre de l'exercice 2026, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement ont totalisé 4,7 M\$, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 18,6 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2025. Cette variation est principalement attribuable à des distributions reçues de 54,6 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2026 sur la participation de la Société dans Dollarcity comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, comparativement à des distributions reçues de 27,4 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2025.

Flux de trésorerie – Activités de financement

Pour le premier trimestre de l'exercice 2026, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 214,0 M\$, comparativement à 284,6 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2025. Cette variation s'explique principalement par la baisse de la contrepartie en trésorerie payée pour les rachats d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, contrebalancée en partie par la hausse des paiements nets au titre des obligations locatives en raison du calendrier des paiements de loyers.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent les ajouts d'immobilisations corporelles et incorporelles qui se rapportent principalement aux investissements dans les projets de technologies de l'information, dans les projets de transformation et dans les nouveaux magasins.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2026, les dépenses d'investissement sont demeurées stables, s'établissant à 46,2 M\$ comparativement à 46,3 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2025.

Ressources en capital

Au 4 mai 2025, la Société disposait d'une encaisse de 229,0 M\$ et d'un montant disponible de 1 048,6 M\$ aux termes de sa facilité de crédit (telle qu'elle est définie ci-après).

La Société prévoit que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avec ses liquidités disponibles, suffiront à répondre à ses besoins de liquidités prévus au cours de l'exercice 2026, ce qui inclut le financement de la croissance prévue et de ses dépenses d'investissement, le service de sa dette, le paiement de ses obligations contractuelles (y compris le prix d'achat de l'acquisition de TRS, en supposant sa réalisation, qui demeure assujettie aux conditions de clôture habituelles), le rachat d'actions ordinaires et le versement de dividendes aux actionnaires.

La capacité de la Société de payer le capital et les intérêts sur une partie, quelle qu'elle soit, de sa dette, qui se composait principalement de billets à taux fixe à la date des présentes, de refinancer ou de rembourser à l'échéance la totalité ou une partie de cette dette ou de générer des fonds suffisants pour répondre à ses futurs besoins de trésorerie dépendra en grande partie de sa performance future, laquelle, dans une certaine mesure, est tributaire de la conjoncture économique, de facteurs d'ordre financier, de la concurrence, du cadre législatif et réglementaire, et d'autres facteurs qui sont indépendants de sa volonté. Comme il est décrit ci-après, tout exercice par les actionnaires fondateurs de Dollarcity de leur option de vente ou tout exercice par la Société de son option d'achat garantie dans le cadre de la transaction visant Dollarcity pourrait également avoir une incidence sur ce qui précède et sur la stratégie de répartition du capital de la Société. Se reporter à la rubrique intitulée « Dollarcity » pour obtenir plus de détails sur la transaction visant Dollarcity.

La Société prévoit refinancer ses billets à taux fixe à 5,084 % échéant le 27 octobre 2025 au moyen de l'émission de nouveaux billets à long terme avant la date d'échéance. La Société est bien perçue par les agences de notation. Les hypothèses de la Société concernant ses besoins en liquidités futurs et ses possibilités de refinancement pourraient se révéler inexactes. Se reporter à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une analyse des risques liés à l'endettement, à la liquidité et à la modification de la solvabilité ou de la notation.

La Société avait un fonds de roulement positif de 296,7 M\$ au 4 mai 2025, comparativement à un fonds de roulement positif de 649,2 M\$ au 28 avril 2024, étant donné que le solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie avait diminué et que des billets à taux fixe échéant au cours des 12 prochains mois ont été inclus dans le passif courant au 4 mai 2025.

Billets non garantis de premier rang

<i>(en milliers de dollars)</i>	4 mai 2025	2 février 2025
	\$	\$
Les titres de créance à long terme en cours se composent des éléments suivants :		
Billets non garantis à taux fixe de premier rang (les « billets à taux fixe ») portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 5,165 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 26 avril 2030 (les « billets à taux fixe à 5,165 % »)	450 000	450 000
Taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 9 juillet 2029 (les « billets à taux fixe à 2,443 % »)	375 000	375 000
Taux annuel fixe de 5,533 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 26 septembre 2028 (les « billets à taux fixe à 5,533 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027 (les « billets à taux fixe à 1,505 % »)	300 000	300 000
Taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 8 juillet 2026 (les « billets à taux fixe à 1,871 % »)	375 000	375 000
Taux annuel fixe de 5,084 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 27 octobre 2025 (les « billets à taux fixe à 5,084 % »)	250 000	250 000
Frais d'émission des titres de créance non amortis, y compris un montant de 1 077 \$ (1 219 \$ au 2 février 2025) pour la facilité de crédit (telle qu'elle est définie dans les présentes)	(6 494)	(7 092)
Intérêt à payer sur les billets à taux fixe	9 106	22 330
Ententes de financement à long terme	5 142	5 080
Couverture de la juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt	12 077	12 361
	2 269 831	2 282 679
Partie courante (y compris les frais d'émission de titres de créance non amortis, l'intérêt à payer sur les billets à taux fixe, les ententes de financement à long terme et les billets à taux fixe dont la date d'échéance se situe dans la prochaine période de 52 semaines, le cas échéant)	(260 810)	(273 771)
	2 009 021	2 008 908

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des billets à taux fixe au 4 mai 2025 et au 2 février 2025. Les justes valeurs des billets à taux fixe sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

(en milliers de dollars)	4 mai 2025		2 février 2025	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets à taux fixe				
Billets à taux fixe à 5,165 %	449 030	476 910	454 771	480 443
Billets à taux fixe à 2,443 %	376 863	358 399	374 646	359 258
Billets à taux fixe à 5,533 %	500 924	531 230	507 822	534 915
Billets à taux fixe à 1,505 %	299 958	289 191	301 029	287 922
Billets à taux fixe à 1,871 %	376 848	369 926	375 018	368 996
Billets à taux fixe à 5,084 %	250 066	252 138	253 171	253 220
	<u>2 253 689</u>	<u>2 277 794</u>	<u>2 266 457</u>	<u>2 284 754</u>

Convention de crédit

Le 28 juin 2024, la Société et les prêteurs ont conclu une septième convention de modification de la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « troisième convention de crédit ») notamment pour i) passer du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) au taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou « taux CORRA »); et ii) proroger les dates d'échéance des facilités de crédit renouvelables (collectivement, la « facilité de crédit »). Plus précisément, i) la date d'échéance de la facilité A d'un montant de 250,0 M\$ a été prorogée du 5 juillet 2028 au 28 juin 2029, ii) la date d'échéance de la facilité B d'un montant de 450,0 M\$ a été prorogée du 6 juillet 2026 au 28 juin 2027, iii) la date d'échéance de la facilité C d'un montant de 50,0 M\$ a été prorogée du 6 juillet 2026 au 28 juin 2027 et iv) la date d'échéance de la facilité D d'un montant de 300,0 M\$ a été prorogée du 3 juillet 2024 au 27 juin 2025.

Aux termes de la troisième convention de crédit, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible aux termes des facilités engagées, y compris les engagements existants, à 1 500,0 M\$.

La troisième convention de crédit oblige la Société à respecter, sur une base trimestrielle et consolidée, un ratio minimal de couverture des intérêts et un ratio maximal d'endettement. La Société a la possibilité d'effectuer des emprunts en dollars canadiens et américains.

La facilité de crédit est cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc. (collectivement, avec la Société, les « parties garantissant l'emprunt »). La troisième convention de crédit est assortie de clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, limitent la capacité des parties garantissant l'emprunt de faire notamment ce qui suit : contracter, prendre en charge ou autoriser des dettes de premier rang ou des privilèges; réaliser des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs ou des opérations de cession-bail; changer la nature de leurs activités et effectuer certaines opérations avec des sociétés du même groupe. La troisième convention de crédit limite également la capacité de la Société, dans certaines circonstances, de faire ce qui suit en cas de défaut aux termes de la convention : procéder à des prêts; déclarer des dividendes et faire des paiements relatifs à des participations en actions ou racheter de telles participations.

Au 4 mai 2025 et au 2 février 2025, aucun montant n'était en cours aux termes de la troisième convention de crédit. Au 4 mai 2025, un montant de 1 048,6 M\$ était disponible aux termes de la facilité de crédit de la Société (1 048,6 M\$ au 2 février 2025). Au 4 mai 2025, des lettres de crédit avaient été émises pour l'achat de stocks totalisant 1,4 M\$ (1,4 M\$ au 2 février 2025) et la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière aux termes de la troisième convention de crédit.

Emprunts à court terme

Aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, la Société peut émettre, à l'occasion, par voie de placement privé, en vertu des dispenses d'inscription et d'obligations relatives au prospectus conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, des billets de trésorerie non garantis dont l'échéance est d'au plus 397 jours à compter de la date d'émission (les « billets de trésorerie américains »). Le montant en capital total des billets de trésorerie américains en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis ne peut en aucun temps dépasser 700,0 M\$ US. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour convertir en dollars canadiens le produit net tiré de l'émission des billets de trésorerie américains et affecte ce produit aux fins générales de l'entreprise.

Les billets de trésorerie américains sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent le même rang (pari passu) que toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société. Les billets de trésorerie américains sont cautionnés inconditionnellement par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc., filiales entièrement détenues par la Société. La facilité de crédit de la Société sert de garantie de liquidités aux fins du remboursement des billets de trésorerie américains.

Au 4 mai 2025, aucun montant n'était en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (nul au 2 février 2025).

Obligations contractuelles, arrangements non comptabilisés et engagements

Le tableau suivant présente une analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 4 mai 2025. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

<i>(en milliers de dollars)</i>	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes d'exploitation et charges à payer	311 452	-	-	-	311 452
Dividendes à verser	29 330	-	-	-	29 330
Obligations locatives ¹⁾	77 635	264 307	1 203 661	1 445 144	2 990 747
Ententes de financement à long terme	-	1 864	3 727	-	5 591
Remboursement de capital sur :					
Billets à taux fixe à 5,165 %	-	-	450 000	-	450 000
Billets à taux fixe à 2,443 %	-	-	375 000	-	375 000
Billets à taux fixe à 5,533 %	-	-	500 000	-	500 000
Billets à taux fixe à 1,505 %	-	-	300 000	-	300 000
Billets à taux fixe à 1,871 %	-	-	375 000	-	375 000
Billets à taux fixe à 5,084 %	-	250 000	-	-	250 000
Versements d'intérêts sur :					
Billets à taux fixe à 5,165 %	-	23 243	92 970	-	116 213
Billets à taux fixe à 2,443 %	4 581	4 581	32 064	-	41 226
Billets à taux fixe à 5,533 %	-	27 665	69 162	-	96 827
Billets à taux fixe à 1,505 %	-	4 515	6 772	-	11 287
Billets à taux fixe à 1,871 %	3 508	3 508	3 508	-	10 524
Billets à taux fixe à 5,084 %	-	6 355	-	-	6 355
	426 506	586 038	3 411 864	1 445 144	5 869 552

¹⁾ Représentent les loyers annuels de base et les autres montants payés aux propriétaires qui sont fixes ou qui varient en fonction d'un indice ou d'un taux.

Le tableau ci-dessous résume les arrangements non comptabilisés, les lettres de crédit ainsi que les engagements de la Société au 4 mai 2025.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Lettres de crédit	1 132	100	155	-	1 387
Total	1 132	100	155	-	1 387

Outre les lettres de crédit, la Société n'est assujettie à aucun autre arrangement ou engagement non comptabilisé.

Instruments financiers

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt. La Société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, tout comme les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent ces opérations de couverture. Les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

Pour une description des instruments financiers dérivés de la Société, se reporter à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le premier trimestre clos le 4 mai 2025 et aux notes 3 et 15 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2025.

Exposition au risque de change

La Société se sert de contrats de change à terme pour atténuer le risque inhérent aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme instruments de couverture des achats de marchandises prévus ou comme instruments de couverture des emprunts en dollars américains convertis en dollars canadiens dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis. Les contrats de change à terme sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur déterminée au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

Le prix d'achat de l'acquisition proposée de TRS est à payer en dollars australiens. La Société a conclu un contrat de change conditionnel à la réalisation de l'acquisition prévue de TRS afin d'atténuer le risque lié aux fluctuations du dollar australien par rapport au dollar canadien, tel qu'il est décrit à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société. La transaction est structurée de façon à ce que l'opération à terme ne soit exécutée que si l'acquisition de TRS devient effective. Si l'acquisition de TRS ne devient pas effective, sous réserve des exceptions habituelles, le contrat deviendra nul et non avenue, et aucun paiement entre la Société et l'institution financière ne sera effectué.

La couverture du risque de change comporte un risque d'illiquidité et, dans la mesure où le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si les achats aux taux couverts se traduisaient par des marges moins élevées que si ces achats avaient été faits au taux du jour.

Risque de taux d'intérêt

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour atténuer le risque associé aux variations de la juste valeur de ses billets à taux fixe par suite des fluctuations des taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme couvertures de la juste valeur. En utilisant ces swaps de taux d'intérêt, la Société reçoit un taux d'intérêt fixe et paie des intérêts à un taux variable sur un montant notionnel. Ces dérivés sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière.

La couverture du risque de taux d'intérêt comporte également un risque d'illiquidité et, dans la mesure où les taux d'intérêt augmentent, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si l'émission de billets à des taux couverts se traduisait par des marges moins élevées que si ces billets avaient été émis au taux du jour.

La Société a réévalué la nature des risques découlant des instruments financiers dérivés et la gestion de ces risques et conclu qu'il n'y avait eu aucun changement significatif.

Transactions entre parties liées

Baux immobiliers

Au 4 mai 2025, la Société louait 19 magasins, cinq entrepôts, ainsi que son siège social auprès d'entités liées au chef de la direction de la Société, aux termes de baux à long terme. Les paiements de loyers associés à ces baux conclus avec des parties liées sont évalués au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché.

Au 4 mai 2025, le solde des obligations locatives à payer à des entités liées au chef de la direction de la Société s'élevait à 267,0 M\$ (271,8 M\$ au 2 février 2025).

Au cours de la période de 13 semaines close le 4 mai 2025, la Société a passé en charges des paiements de loyers à des entités liées au chef de la direction de la Société de 3,1 M\$ (2,4 M\$ pour la période de 13 semaines close le 28 avril 2024).

Dollarcity

Le 11 juin 2024, la Société a réalisé la transaction visant Dollarcity, ce qui a porté sa participation totale dans CARS à 60,1 %.

Dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont établi une nouvelle entité au sein du groupe Dollarcity, ICM, la société mère des entités qui exploiteront la branche mexicaine de l'entreprise, dans laquelle la Société et les actionnaires fondateurs de Dollarcity posséderont indirectement une participation de 80,05 % et de 19,95 %, respectivement. De plus, les parties ont convenu de nouvelles modalités de gouvernance aux fins de la future expansion de l'entreprise au Mexique. Dollarcity prévoit ouvrir ses premiers magasins au Mexique à l'été 2025, ce qui est plus tôt que ce qui était initialement prévu grâce aux efforts de planification accélérée.

La Société a aussi obtenu l'option d'acquérir, à tout moment le ou avant le 31 décembre 2027, une participation additionnelle de 9,89 % dans CARS (l'« option d'achat ») et une participation correspondante de 4,945 % dans ICM dans le cadre de la transaction visant Dollarcity. La Société continue d'exercer un contrôle conjoint sur Dollarcity (y compris CARS et ICM) et de comptabiliser ses participations comme des partenariats selon la méthode de la mise en équivalence.

Aux termes de la convention entre actionnaires conclue entre Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity en août 2019, dans sa version modifiée et mise à jour dans le cadre de la transaction visant Dollarcity (la « convention entre actionnaires »), les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont une option de vente selon laquelle ils peuvent exiger, dans certaines circonstances, que Dollarama International rachète les actions de CARS qu'ils détiennent à la juste valeur de marché. Les actionnaires fondateurs de Dollarcity peuvent exercer ce droit dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionnariat obligatoires et de périodes de blocage et de préavis, entre autres conditions et restrictions. Ce droit pourrait également être exercé lorsque surviennent certains événements extraordinaires, notamment un changement de contrôle de la Société et la vente de Dollarcity. L'exercice de l'option de vente par les actionnaires fondateurs de Dollarcity doit comprendre leur participation proportionnelle correspondante dans ICM. La convention entre actionnaires prévoit également des droits d'entraînement et des droits de suite concernant CARS et ICM. La Société ne peut prédire si cette option sera exercée ou non et, dans le cas où elle serait exercée, elle ne peut prédire le moment où il le sera ni la mesure dans laquelle il le sera (l'option de vente pouvant, sous réserve de

certaines exceptions, être exercée avant le 4 février 2027, jusqu'à l'atteinte d'un seuil maximal représentant 14,9 % de toutes les actions de CARS en circulation). Si l'option de vente est exercée, la contrepartie à payer par la Société pourrait, dépendamment de divers facteurs, dont ceux mentionnés précédemment, être payée au moyen de l'encaisse ou être financée en totalité ou en partie, et, selon les circonstances, elle pourrait avoir une incidence temporaire sur la stratégie de répartition du capital de la Société. Se reporter à la rubrique intitulée « Situation de trésorerie et sources de financement ».

La relation d'affaires de Dollarama International et de Dollarcity est actuellement régie par une convention d'approvisionnement et une convention de services conclues entre les parties le 4 février 2022, toutes deux d'une durée initiale de cinq ans, sous réserve de renouvellement automatique pour des périodes successives de un an, sauf en cas de résiliation par l'une ou l'autre des parties au moins 60 jours avant la fin de la période en cours.

Aux termes de la convention d'approvisionnement, Dollarcity achète de la Société des produits à vendre aux clients dans le cours normal des activités. Les ventes à Dollarcity expédiées directement à partir des entrepôts de la Société ainsi que la contrepartie nette reçue pour les ventes pour lesquelles la Société agit comme intermédiaire sont incluses dans les ventes consolidées de la Société.

Aux termes de la convention de services et des autres conventions en vigueur, Dollarcity et la Société se fournissent des services l'une à l'autre, y compris, sans s'y limiter, des services administratifs et des services généraux, ainsi que divers services liés aux technologies de l'information. Dollarcity achète également de la Société divers articles comme des produits de rayonnage, du matériel et des licences d'utilisation de logiciels.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et des passifs découlant des transactions conclues avec Dollarcity dans le cadre des conventions susmentionnées :

	Aux	
	4 mai	2 février
	2025	2025
(en milliers de dollars)	\$	\$
Éléments inclus dans l'état consolidé de la situation financière		
Créances ¹⁾	33 687	39 251
Distributions à recevoir de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	54 620
Dettes d'exploitation et charges à payer	2 574	8 316

- ¹⁾ Les créances à recevoir de Dollarcity sont garanties par une lettre de crédit jusqu'à concurrence de 20 000 \$ US (27 624 \$) [20 000 \$ US (29 082 \$) au 2 février 2025] et comprennent les montants en cours aux termes des conventions d'approvisionnement et de services ainsi que des autres conventions en vigueur.

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec Dollarcity dans le cadre des conventions susmentionnées pour les périodes de 13 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous :

	Périodes de 13 semaines closes	
	le 4 mai	le 28 avril
	2025	2024
(en milliers de dollars)	\$	\$
Éléments inclus dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global		
Ventes ¹⁾	5 769	5 406

- ¹⁾ Inclut la contrepartie nette reçue pour les ventes pour lesquelles la Société agit comme intermédiaire ainsi que le produit brut tiré des ventes expédiées directement à partir des entrepôts de la Société.

Estimations et jugements comptables critiques

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés à l'aide des estimations et des jugements comptables critiques décrits à la note 5 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2025.

Normes et interprétations significatives

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 18 afin d'assurer la comparabilité de la performance financière d'entités similaires. La norme, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*, a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes, principalement l'état du résultat net, dans lequel les sociétés seront tenues de présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, ainsi que des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. IFRS 18 exigera que les mesures de performance définies par la direction soient expliquées et incluses dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, y compris pour les états financiers intermédiaires, et elle doit être appliquée rétrospectivement. La Société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour le premier trimestre de l'exercice 2026 ont été établis conformément aux PCGR. Le présent rapport de gestion fait toutefois référence à certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Nous avons inclus certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans nos documents financiers afin de favoriser la compréhension des résultats financiers de la Société. La Société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures et ratios financiers suivants : le BAIIA, le total de la dette, la dette nette, les résultats non distribués ajustés, le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA, la marge du BAIIA, la marge brute, la marge d'exploitation, les frais généraux en pourcentage des ventes, les ventes des magasins comparables et la croissance des ventes des magasins comparables. Nous estimons que ces mesures sont des mesures complémentaires importantes de la performance financière et opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont une incidence moindre sur celles-ci, mettant ainsi en évidence des tendances dans nos activités de base que les mesures conformes aux PCGR, à elles seules, ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées ont fréquemment recours aux mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières pour évaluer les émetteurs. Notre direction fait par ailleurs appel aux mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières pour faciliter la comparaison de la performance financière et opérationnelle d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer notre capacité à assumer le service de la dette, les dépenses d'investissement et les besoins en fonds de roulement dans l'avenir.

La majeure partie de ces mesures servent à combler l'écart entre l'information financière à vocation externe selon les PCGR et l'information financière à vocation externe adaptée au secteur de la vente au détail, et elles ne sauraient être considérées isolément ni se substituer à des mesures de la performance financière calculées selon les PCGR.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières présentées ci-après n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont donc pas susceptibles de se prêter aux comparaisons avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés émettrices.

A) Mesures financières non conformes aux PCGR

BAIIA

Le BAIIA représente le résultat net plus l'impôt sur le résultat, les coûts de financement nets et la dotation aux amortissements et comprend la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La direction est d'avis que le BAIIA constitue une mesure complémentaire utile permettant d'évaluer la rentabilité opérationnelle des activités de base sous-jacentes. La Société a révisé sa méthode de rapprochement du BAIIA et commence par le résultat net plutôt que par le résultat d'exploitation, comme elle le faisait pour les périodes précédentes. Cette modification a été mise en place afin de tenir compte de l'incidence du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et d'améliorer la comparabilité avec les autres sociétés du même secteur. Cette modification n'a aucune incidence sur la période comparative ni sur le BAIIA comptabilisé par la Société pour les exercices clos le 2 février 2025 et le 28 janvier 2024. La Société calcule également le BAIIA compte non tenu du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, afin d'exclure l'incidence de l'option d'achat, car l'option d'achat ne reflète pas les activités courantes de la Société et ne devrait pas, selon la direction, être considérée comme faisant partie de l'évaluation à long terme de la rentabilité opérationnelle des activités de base sous-jacentes de la Société. Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net et du BAIIA :

(en milliers de dollars)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 4 mai 2025	le 28 avril 2024
	\$	\$
Résultat net	273 756	215 843
Ajouter :		
Impôt sur le résultat	81 416	69 672
Coûts de financement nets	43 960	36 523
Dotation aux amortissements	97 039	95 705
BAIIA	496 171	417 743
Profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(10 348)	-
BAIIA, compte non tenu du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	485 823	417 743

Le tableau suivant présente le rapprochement du BAIIA et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :

(en milliers de dollars)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 4 mai 2025	le 28 avril 2024
	\$	\$
BAIIA	496 171	417 743
Ajouter :		
Impôt exigible	(73 807)	(72 199)
Rémunération fondée sur des actions	3 448	3 978
Profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(10 348)	-
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(40 312)	(22 090)
Intérêts reçus	4 187	8 782
Autres	1 032	299
	380 371	336 513
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(64 755)	(54 549)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	315 616	281 964

Total de la dette

Le total de la dette représente la somme de la dette à long terme (y compris les frais d'émission des titres de créance non amortis, l'intérêt à payer et la couverture de la juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée), des emprunts à court terme dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, des ententes de financement à long terme et des autres dettes bancaires (le cas échéant). La direction est d'avis que le total de la dette constitue une mesure utile pour faciliter la compréhension de la situation financière de la Société par rapport à ses obligations en matière de financement. Le tableau suivant présente le rapprochement de la dette à long terme et du total de la dette :

	Aux	
	4 mai 2025	2 février 2025
	\$	\$
(en milliers de dollars)		
Total de la dette à long terme	2 269 831	2 282 679
Billets de trésorerie américains émis dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis	-	-
Total de la dette	2 269 831	2 282 679

Dette nette

La dette nette représente le total de la dette moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la dette nette constitue une mesure additionnelle utile pour évaluer la situation financière de la Société, en présentant toutes les obligations en matière de financement de la Société, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le tableau suivant présente le rapprochement du total de la dette et de la dette nette :

	Aux	
	4 mai 2025	2 février 2025
	\$	\$
(en milliers de dollars)		
Total de la dette	2 269 831	2 282 679
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(229 008)	(122 685)
Dette nette	2 040 823	2 159 994

Résultats non distribués ajustés

Les résultats non distribués ajustés représentent les résultats non distribués (le déficit) plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 4 mai 2025 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires. Le tableau suivant présente le rapprochement des résultats non distribués (du déficit) et des résultats non distribués ajustés :

	Aux	
	4 mai 2025	2 février 2025
	\$	\$
(en milliers de dollars)		
Résultats non distribués (Déficit)	10 530	(225 301)
Prix payé excédant la valeur comptable des actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	7 196 988	7 196 988
Résultats non distribués ajustés	7 207 518	6 971 687

Les résultats non distribués (le déficit) au 4 mai 2025 et au 2 février 2025 ne reflètent pas une mauvaise performance opérationnelle. Il découle du fait qu'une part importante de la contrepartie en trésorerie pour le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société est portée en diminution des résultats non distribués et que le cours du marché auquel les actions sont rachetées excède considérablement la valeur comptable de ces actions. La direction estime que le rachat d'actions demeure une stratégie efficace pour créer de la valeur pour les actionnaires et constitue une utilisation appropriée des fonds de la Société. La direction est également d'avis que les résultats non distribués ajustés constituent une mesure additionnelle qui reflète mieux la performance opérationnelle de la Société.

B) Ratios non conformes aux PCGR

Ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA

Le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA correspond à la dette nette ajustée, divisée par le BAIIA consolidé pour les douze derniers mois. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Une hausse du ratio indiquerait un accroissement de la dette de la Société par tranche de un dollar de BAIIA généré. Le tableau suivant présente le calcul du ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA :

	Aux	
	4 mai 2025	2 février 2025
	\$	\$
(en milliers de dollars)		
Dette nette	2 040 823	2 159 994
Obligations locatives	2 427 038	2 426 977
Frais d'émission des titres de créance non amortis, y compris un montant de 1 077 \$ (1 219 \$ au 2 février 2025) pour la facilité de crédit	6 494	7 092
Couverture de juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt	(12 077)	(12 361)
Dette nette ajustée	4 462 278	4 581 702
BAIIA pour les douze derniers mois	2 200 257	2 121 829
Ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA	2,03 x	2,16 x

Marge du BAIIA

La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les ventes. La direction estime que cette mesure est utile pour évaluer la performance des activités courantes et l'efficacité des activités par rapport aux ventes. La Société calcule également la marge du BAIIA compte non tenu du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, afin d'exclure l'incidence de l'option d'achat, car l'option d'achat ne reflète pas les activités courantes de la Société et ne devrait pas, selon la direction, être considérée comme faisant partie de l'évaluation à long terme de la rentabilité opérationnelle des activités de base sous-jacentes de la Société. Le tableau suivant présente le rapprochement du BAIIA et de la marge du BAIIA :

	Périodes de 13 semaines closes	
	le 4 mai 2025	le 28 avril 2024
	\$	\$
(en milliers de dollars)		
BAIIA	496 171	417 743
Ventes	1 521 210	1 405 772
Marge du BAIIA	32,6 %	29,7 %
BAIIA, compte non tenu du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	485 823	417 743
Ventes	1 521 210	1 405 772
Marge du BAIIA, compte non tenu du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	31,9 %	29,7 %

C) Mesures financières supplémentaires

Marge brute	Représente le profit brut divisé par les ventes, exprimé en pourcentage des ventes.
Marge d'exploitation	Représente le résultat d'exploitation divisé par les ventes, exprimé en pourcentage des ventes.
Frais généraux en pourcentage des ventes	Représentent les frais généraux divisés par les ventes.
Ventes des magasins comparables	Représentent les ventes des magasins Dollarama, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois complets par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent.
Croissance des ventes des magasins comparables	Représente l'augmentation ou la diminution, selon le cas, en pourcentage des ventes des magasins comparables, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Risques et incertitudes

Le contrôle et l'amélioration des activités sont des préoccupations constantes au sein de la Société. La compréhension et la gestion des risques font donc partie intégrante du processus de planification stratégique de la Société.

Les principaux risques et incertitudes identifiés par la Société qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses résultats d'exploitation futurs sont décrits dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2025 (accessible sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dollarama.com) et sont regroupés dans les catégories suivantes :

- risques liés aux activités d'exploitation;
- risques financiers;
- risques de marché;
- risques liés aux ressources humaines;
- risques liés à la technologie;
- risques liés à la stratégie et à la structure juridique;
- risques liés à la poursuite des activités;
- risques juridiques et réglementaires.

La Société gère ces risques de façon continue et s'est dotée de lignes directrices dans le but d'atténuer ces risques de manière à réduire leur incidence. Elle souscrit également une couverture d'assurance complète, à coût raisonnable, qui la protège contre la plupart des événements assurables. De plus, la Société recueille et analyse régulièrement des données économiques, des informations sur ses concurrents ainsi que d'autres données financières et opérationnelles, et la haute direction tient compte des résultats de ces analyses au moment de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. La Société ne peut toutefois garantir que les lignes directrices élaborées et les mesures prises donneront le résultat escompté.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période comptable commençant le 3 février 2025 et se terminant le 4 mai 2025 n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Dividende

Le 11 juin 2025, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,1058 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 8 août 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 juillet 2025. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Le versement de chaque dividende trimestriel demeure assujéti à la déclaration du dividende en question par le conseil d'administration. Le montant réel de chaque dividende trimestriel ainsi que les dates de déclaration, d'inscription et de versement demeurent à la discrétion du conseil d'administration.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 4 juillet 2024, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'obtention de l'approbation de la TSX pour racheter au plus 16 549 476 actions ordinaires, soit 6,0 % du flottant de la Société de 275 824 605 actions ordinaires au 28 juin 2024, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2024 au 6 juillet 2025 (l'« offre de rachat de 2024-2025 »). Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre de rachat dans le cours normal des activités seront soit annulées soit placées en fiducie pour faciliter la possession et l'administration des actions ordinaires pouvant être achetées par la Société pour couvrir son exposition en ce qui a trait aux attributions effectuées aux termes de son régime d'unités d'actions liées au rendement, y compris à des fins de règlement de ses obligations aux termes de ce régime.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2026, aucune action ordinaire n'a été rachetée aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024-2025 de la Société.

Données sur les actions

Le capital-actions en circulation de la Société est constitué d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé.

Le 10 juin 2025, 277 223 840 actions ordinaires étaient émises et en circulation, y compris 143 699 actions rachetées et détenues en fiducie à titre d'actions propres. En outre, il y avait 1 308 442 options émises et en cours au 10 juin 2025, chacune pouvant être exercée pour acquérir une action ordinaire. En supposant l'exercice de toutes les options en cours, il y aurait eu 278 532 282 actions ordinaires émises et en circulation après dilution complète au 10 juin 2025.

Autres informations

D'autres informations concernant la Société, dont sa plus récente notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société est une société ouverte inscrite à la TSX sous le symbole « DOL ».